No 9 — 1871. CVIme ANNEE Mercredi 1er Février

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour *Suisse (pour l'étranger*, le port en sus).
pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6»—
» expéd. franco par la poste » 7»—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50
» par la poste, franco » 4»—
Pour 3 mois, » » » 2»25
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-Neuf, 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger.

PRIX DES ANNONCES:
Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par remb[t]. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JANVIER 1871.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL.

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	Maxim.	Baromèt en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
28	—4,3	—5,4	—3,6	716,66	—	N-E	faib.	couv.	Br. en haut Chaumont.
29	—3,7	—5,2	—1,3	718,12	—	»	»	couv.	Soleil ais.
30	—3,6	—8,1	—1,1	720,94	—	»	calme	»	
31	—3,1	—6,7	—1,8	724,74	—	»	»	»	Br. moitié Chaumont.

LIMNIMÈTRE en mètres.
2,398
2,399
2,400
2,395

CHAUMONT.

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
2	—9,1	—10,0	—7,1	658,5	—	N-E	faib.	couv.	Givre m-s.
29	—7,9	—9,5	—5,0	660,1	—	»	»	couv.	Alpes et halo lun s.
30	—7,2	—10,0	—3,0	662,6	—	»	»	»	Givre l-ger.
31	—5,6	—12,0	—0,8	665,9	—	S-O	»	clair	Alpes cl. br. j.-q. pied m-s.

Publications communales.

☞ Les communiers de Neuchâtel ayant droit au bois d'affouage et qui auraient des réclamations à faire valoir contre le rôle qui, à raison des circonstances actuelles, est affiché dans l'anti-chambre de la Chambre de Charité à l'hôtel-de-ville, sont prévenus qu'aux termes du règlement, ils doivent faire parvenir leurs réclamations par écrit au secrétariat communal, d'ici au 15 février prochain.

Au nom du Conseil administratif,
Le Secrétaire.

IMMEUBLES A VENDRE.

Bains à vendre

A vendre, dans une exposition magnifique et à 20 minutes d'une gare de chemin de fer de la Suisse romande, un **établissement de bains** et **hôtel pension**, possédant une bonne eau sulfureuse et dans un état florissant. Selon le gré de l'acheteur, l'on céderait un domaine de 15 poses attenant à l'hôtel, ainsi que le mobilier. **Conditions très-avantageuses.** S'adresser aux initiales Q. V. 471, agence de publicité Haasenstein et Vogler, Genève. (H 2141 X)

A vendre une grande forêt

dans la Suisse française

à proximité d'une ligne ferrée

Cette propriété, d'une surface approximative de 75 mille perches fédérales, est peuplée d'environ 70,000 plantes, sapin rouge et mélèze Le bois est de haute taille, fin, propre, parfaitement conservé et peut être employé pour de la menuiserie.

A quelques lieues d'un chemin de fer avec de bonnes routes pour y arriver, l'exploitation de cette forêt serait facile et peut se calculer très-exactement, la marchandise rendue en gare.

Une scierie neuve mue par un cours d'eau intarissable qui est établie sur la propriété même, apportera des facilités incontestables pour assurer l'exploitation dans des conditions telles que l'achat de cette forêt constituera une brillante affaire dans des mains intelligentes.

Moyennant sûretés, on accordera des facilités pour le paiement.

S'adresser **franco** aux initiales R. B 477, agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Genève. (H 2170 X)

4. Les essais de vente qui ont eu lieu aux dates des 24 avril et 5 juin 1867, de l'immeuble ci-après désigné, exproprié au citoyen François-Henri Dardel, maître meunier et agriculteur, domicilié à St-Blaise, étant demeurés infructueux, le juge de paix a, conformément à l'art. 28 de la loi concernant la liquidation des créances hypothécaires par voie d'expropriation, fixé une nouvelle enchère au vendredi 17 février 1871, à 10 heures du matin, en audience publique, à la salle de justice à St-Blaise.

L'immeuble exproprié consiste en une forêt appelée le Bois Meunier, située sur le territoire des communes de Voëns et Maley et Cornaux, au midi du village du Maley; il contient environ 23 arpents (31 poses), et joûte de vent les co-propriétaires du Moulin du haut, d'uberre le bois du moulin du milieu, de bise Jean-François Roulet, Jean-Henri Dardel et autres, et de joran Mad. Coulon, Jean-François Roulet, les frères Andrié, le bois du moulin du haut, Ferdinand Clottu et l'hoirie Dardel.

Il est désigné aux cadastres de Voëns et Maley et Cornaux comme suit:

Cadastre de Voëns et Maley: Art. 107, pl. f° 12, n° 1. Les Bois Meuniers, bois de 3009 perches (27081 mètres carrés). Limites: nord 208, 93, 115, 116; est le territoire de Cornaux; sud, 19; ouest 48 et 15.

Cadastre de Cornaux: Art 997, pl. f° 21, n° 1. Les Bois Meuniers, bois de 6186 perches (55674 mètres). Limites: nord 1492; est 90; sud 102; ouest le territoire de Voëns et Maley.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère et la mise à prix, qui était précédemment de fr. 9300, sera réduite de moitié, soit à fr. 4650.

Donné pour être inséré trois fois dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel.*

St-Blaise, le 17 janvier 1871.

Le greffier de paix, Paul DARDEL.

Maison de campagne

A VENDRE A NEUCHATEL

On offre à vendre à Neuchâtel, aux portes de la ville et dans une charmante situation, une maison restaurée dernièrement, renfermant 12 chambres et dépendances, divisées en 3 logements, grange, écurie, fenil, cour, jardin, fontaine. — Vue classique — Prix fr. 55000. — Rapport brut, 6% S'adr. à M. Wavre, notaire, à Neuchâtel

Vente d'usine et de machines

à Serrières.

Le syndic de la masse en faillite du citoyen Jacob Hess, ébéniste, à Serrières, exposera en vente par voie de minute, en l'étude de M. Henri Jacottet, notaire à Neuchâtel, le samedi 18 février 1871, à 3 heures après-midi, l'immeuble et les machines ci-après:

1° Une maison avec terrain adjacent, situés à Serrières, au nord du Pont, limités au sud par ce dernier, soit l'Etat de Neuchâtel, à l'est par l'hoirie de Sandoz-Rollin, au nord par l'hoirie de M. Erhard Borel, et à l'ouest par le lit de la Serrières. La maison, qui comprend rez-de-chaussée et sous-sol, à l'usage d'ateliers, et deux étages à l'usage d'habitation, a droit au cours d'eau de la Serrières; elle a été utilisée jusqu'à ce jour comme fabrique de meubles et parqueterie, et scierie à placage, et sera vendue avec la turbine et les transmissions qui y existent.

2° Une scie à ruban, avec 6 lames de rechange.

3° Une scie à placage avec 4 lames de rechange.

4° Une scie à panneaux avec 5 lames de rechange et 3 pressons.

5° Une scie circulaire avec 8 lames de rechange et accessoires.

6° Une machine à parquets.

7° Une varlope mécanique pour la parqueterie.

8° Une machine à mortaiser.

Toutes ces machines, établies depuis peu, sont en bon état de conservation. Elles pourront suivant les circonstances, être vendues séparément de l'immeuble ou avec celui-ci.

S'adr. pour visiter l'immeuble et les machines, à Jacob Hess, ébéniste, à Serrières, et pour connaître les conditions de vente au notaire chargé de l'enchère, ou au syndic de la masse, A. Roulet, notaire à Neuchâtel.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Enchères de bétail

ET D'ENTRAIN DE FERME

Par suite de cessation de bail, l'hoirie Péters-Châtelain et son fermier Pierre Tanthorey exposeront en vente à l'enchère, le mercredi 15 février 1871, dès 10 heures du matin, dans la propriété Péters, à Hauterive, une paire de bœufs de 3 1/2 ans, 6 vaches, 3 élèves de un an et d'un an et demi, cinq porcs de 6 mois, 2 chars à bœufs avec échelles, deux charrues à double versoir, un avant-train, une herse, un grand van, des outils aratoires, des chaînes, un joug et autres objets. Le bétail est dans de bonnes conditions. Des facilités seront accordées pour le paiement, moyennant de bonnes garanties.

A VENDRE

8. A vendre neuf toises rondins, à prendre en gare de Neuchâtel, à 55 francs la toise, ancienne mesure. S'adr. à M. Johann Welti, bureau de la grande vitesse, à la gare.

9. A vendre: faute d'emploi, un uniforme de guide (tunique et gilet) à peu près neuf. S'adr. faubourg de l'Hôpital 22.

Jules Perdrizat, à Colombier,

Ouverture d'un débit de charcuterie, dans la maison du citoyen Ph. Kramer

A vendre, rue du Neubourg 9, un lit complet, duvets, oreillers, traversin, canapé, chaises rembourrées, dites en noyer, chaises de piano, tables rondes, id. carrée, des montres en argent, de 15, 18 et 20 fr., des pendules, le tout en bon état et à un prix raisonnable.

AU MAGASIN
JAQUES ULLMANN

Rue du Seyon 6 et Grand'rue 9,
à côté de M. Berger, pâtissier.

Reçu un envoi de toile de coton écrue et blanchie très forte, pour chemises, toile de coton grande largeur pour draps, nappage, serviettes et essuie-mains, un grand choix indienne croisée, dessin cachemire et autres, pour fourreaux de duvet, à des prix très réduits. Toujours des mouchoirs blancs, à fr. 3 la douzaine.

Avis aux vignerons.

A vendre plusieurs milliers de barbues d'un et deux ans, fendant roux et vert, plant du Dézaley, au prix de fr. 5 le cent, livré en gare à Cully. Pour des renseignements, s'adresser à M. Samuel Grandchamp, au Dézaley, et pour traiter à César Imhoff, chef d'équipe à Cully.

Le mouvement évangélique

en Espagne

Voyage et rapport de M. le comte A. de BERNSTORFF

Se vend au profit du comité espagnol de Lausanne. Prix 50 cent

En dépôt chez MM. Sandoz et Delachaux, libraires, et chez Madame Niggli.

Une importante maison d'importation

Dans une des plus grandes villes de l'Amérique du Sud, dont la spécialité est la fine bijouterie, désire se charger en commission de la

Vente de bonnes montres de poche

ainsi que des pièces nécessaires pour la réparation des montres, comme ressorts, aiguilles, etc. Les meilleures références peuvent être données. Les fabricants disposés à entrer en relations d'affaires, sont priés d'adresser les offres sous chiffre S 4, à l'expédition d'annonces de Rudolf Mosse, à Zurich.

VIENT DE PARAITRE

chez H. Golaz-Kaiser, éditeur

Cité 15 et quai des Bergues 25

Genève.

ALBUM DE SIX MÉLODIES

1. Le Chant du berceau. Mélodie.
2. Avril revient »
3. Au Coin du feu »

Poésies inédites de M. le pasteur TOURNIER.

4. Inconstance. Valse chantée
5. Le lendemain. Mélodie
6. L'Eventail de ma tante Aurore. Bluette

Musique de Henri Giroud.

Prix de l'Album complet: **5 fr. net.**
Chaque mélodie séparée: **1 franc.**
Envoi franco par la poste sur demande affranchie. (H 2130 X)

Il vient de paraître chez

Samuel Delachaux, éditeur

NEUCHATEL

En vente chez tous les libraires de la Suisse romande.

La quatrième édition du Manuel d'Histoire Sainte, ancien Testament, par L.-C. Henriod, pasteur. Prix broché fr. 1»50, cartonné fr. 1»75.

Du même auteur:

Histoire de Jésus et des Apôtres

2me édition.

Prix broché, fr 2.

ACHAT ET VENTE EN COMMISSION

Le soussigné fait savoir à Messieurs les **maîtres d'hôtels, pensions, propriétaires, marchands de bétail** et **marchands de comestibles**, qu'il se chargerait d'achats pour ce qui pourrait leur être nécessaire, ainsi qu'aux **fabricants** ou **négociants** qu'il se chargerait du dépôt et du placement de marchandises de commerce. Il tâchera par sa grande activité de mériter la confiance qu'on lui accordera Ecrire franco à

JEAN VAUCHER
Zieguelhause près Tavel,
canton de Fribourg.

Pendules, tables, glaces et tableaux antiques à vendre, plus un grand pupitre à un seul versant. S'adr. au bureau d'avis.

AVIS IMPORTANT.

Profitez de l'occasion qui vous est offerte. — Jamais vous n'acheterez à meilleur marché.

LIQUIDATION D'UNE DES PREMIÈRES MAISONS DE FRANCE.

L'honorable public de Neuchâtel et de ses environs apprendra avec satisfaction que le soussigné, malgré périls et risques (France et Suisse), liquidera, rue du Château n° 2, les marchandises ci-bas indiquées. Elles seront adjugées au prix le plus bas.

Quelques centaines de pièces d'étoffes pour dames, unies et façonnées, de toutes les couleurs, depuis 80 centimes jusqu'à 4 fr. l'aune.
Mérinos français, noirs et couleurs, de 2 fr. l'aune et plus
Popeline en soie et en laine, écossaises pour habillemens d'enfants, depuis fr. 1»20 l'aune.
Mohairs anglais gris, depuis 1 fr. l'aune.
Etoffes pour jupons, en laine et milaine, depuis fr. 1»60 l'aune.
Orléans noir, depuis 1 fr.
Milaines circassiennes.
Flanelle pour chemises.
Grand assortiment de draps.
Quelques mille aunes de draps en reste, de bonne qualité, de 1 à 6 aunes, à tout prix acceptable, provenant des fabriques de Bischwiller et de Sédan.
Grand dépôt de marchandises en coton.
Quelques centaines de pièces de cotonne de ménage et pour literie, depuis 70 cent. l'aune.
Etoffes en coton, sarcenets et étoffes pou doublures, depuis 50 c. l'aune.
Quelques centaines de jupons fabriqués, fr. 2»50 la pièce.
Il serait superflu d'indiquer toutes les marchandises et leurs prix; c'est pour cela que nous avons nommé quelques-unes.

Il ne se trouvera jamais une si bonne occasion d'acheter des marchandises à si bas prix. Nous invitons tout le monde à profiter de cette circonstance et de choisir déjà leurs vêtements de printemps

LES PRIX SONT FIXES

Les marchands et les personnes qui achèteront plusieurs parties, recevront des avantages.

Le local de la vente se trouve dans la maison de Madame Tagmann, rue du Château, n° 2, à Neuchâtel.

Il se recommande au public,

Le liquidateur,
J. MOOS, de Berne.

AVIS IMPORTANT

pour toutes

LES FEMMES DE MÉNAGE

rue St-Maurice, vis-à-vis du Grand Hôtel du Lac, Neuchatel

au rez-de-chaussée.

Les frères LŒB, de Fribourg en Brigau, ont l'honneur de faire part à l'honorable public de Neuchâtel et des environs, de leur arrivée dans cette ville avec un immense choix de laines Terneaux et laines à tricoter en tous genres et en toutes couleurs, ainsi qu'un grand choix de mercerie Le tout à des prix réellement bon marché, comme l'indique le prix couraut :

Prix courant fixe

Laine terneau de Berlin.		
Noire et blanche, la demi-once	fr.	0»20
Toutes les autres couleurs	»	0»25
Laine cachemire, noire et blanche, 1/2 once	»	0»20
Laine cachemire diverses couleurs	»	0»25
Laine castor, toutes les couleurs	»	0»20
Laine des Pays-Bas, par 1/4 de livre	»	0»90
Laine de Hambourg, par 1/4 de livre	»	1»15
Laine espagnole	»	1»60
Véritables cotonneries anglaises, toutes couleurs	»	0»40
Fil à coudre		
Fil d'Alsace, 12 bobines	»	0»85
Fil en carte, la douzaine	»	0»30
Fil de lin en écheveaux, la douzaine	»	0»10
Fil en bobines	»	0»70
Bobines, 500 yards, la pièce	»	0»35
Boutons		
Nacre, la douzaine		10-20 c.
Porcelaine, 36 pièces	»	0»05
Nouveautés, la douzaine		20-50 c.
Aiguilles		
Aiguilles d'acier avec bouton noir, la douzaine	»	0»10
Epingles de Karlsbad, 100 pièces	»	0»10
Epingles anglaises, 100 pièces	»	0»15
Aiguilles anglaises à coudre, 1re qualité, 25 pièces	fr.	0»15
Aiguilles à tricoter, 5 pièces	»	0»05
Epingles à cheveux, le paquet	»	0»05
Soies		
Véritable soie lyonnaise, la demi-once	»	1»—
Soie couleur, par douzaine	»	0»30
Savon		
Savon d'amande, la douzaine	»	1»20
Savon de glycérine	»	2»40
Peignes en caoutchouc		
Peignes ronds pour enfants	»	0»20
Divers		
Fil à dessiner, 6 douzaines, pour		40 c.
Jarretières, la paire		10-30 c
Filets, la pièce	»	0»10
Cuillères à café, en argent neuf	»	0»10
Dites id.	»	0»30
Dés	»	0»05
Agrafes noires, 16 douzaines	»	0»10
Agrafes blanches, 8 douzaines	»	0»15

Châles-longs de Vienne, de diverses couleurs à 20 cent. pièce.

Une grande partie de velours à des prix très-modiques.

Outre les articles ci-dessus, on trouve encore une grande quantité d'objets dont le détail serait trop long.

Nous vendons les laines castor et terneau d'après le poids fédéral.

LŒB frères, de Fribourg en Brisgau.

Rabais extra pour les revendeurs

La vente ne durera que quelques jours.

ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS

D'un goût et d'un parfum des plus agréables, est reconnu **depuis 30 ans** pour être le cordial qui ouvre le mieux l'appétit et facilite le plus promptement les fonctions de l'estomac. **Il favorise supérieurement la digestion**, calme les maux de tête, de nerfs, les spasmes, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de **rhume** ou de **refroidissement**, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace.

En flacons et demi flacons à **4 fr.** et à **2 fr.** portant le cachet de l'inventeur **H. de Ricqlès** cour d'Herbouville, 9, **à Lyon.**

Dépôt : à **Neuchâtel** chez MM HUMBERT et Cie, CRUCHAUD, pharmacien, et chez les principaux pharmaciens et droguistes de la Suisse.

Exiger sur les flacons la signatures **H. de Ricqlès.** (H 2006 X).

Savon à détacher et à dégraisser

Ce savon dégraisse non seulement toute espèce d'étoffes, mais il en ôte les taches les plus opiniâtres, et les préserve de tout insecte.

Il a aussi la propriété de faire disparaître les maladies de la peau et de guérir les engelures.

Si on l'emploie pour le lavage des meubles, armoires, planchers ou appartements, il détruit complètement les punaises, les puces, etc., qui peuvent s'y trouver.

Seul dépôt à Neuchâtel, chez M. Ch. LICHTENHANN.

MAGASIN DIEDISHEIM-KLEIN

SOUS LES HALLES

en face du magasin Barbey.

1000 aunes de flanelles croisées pure laine pour chemise en toute couleur, à fr. 1»70 l'aune

COKE première qualité

chez frères Lorimier.

A LOUER.

26. A louer de suite une chambre indépendante meublée ou non meublée et se chauffant, située au soleil levant. S'adr. rue des Epancheurs 11, 3me étage.

27. A louer de suite 2 belles chambres meublées se chauffant. S'adr. rue du Seyon 16 au premier. Même maison, à vendre faute d'emploi, une bonne machine à coudre.

28 A louer, une chambre meublée, pour un monsieur. S'adr. faubourg du Lac 17.

. A louer pour de suite, une chambre à un lit. S'adr. rue St Maurice 3, au second à gauche.

. A louer de suite à un monsieur, une chambre meublée, tout-à-fait indépendante, située à un premier étage. S'adr. au second étage, à l'ancienne brasserie.

31. A louer, pour le premier du mois, un lit pour un ou deux coucheurs, avec la pension, rue St-Maurice, 10.

32 A louer pour la St-Jean prochaine un logement au 1er étage, rue du Temple-Neuf 6. S'adr. à Louis Rossel, ferblantier.

33. Une chambre non meublée se chauffant est à remettre de suite. Faubourg de l'Hôpital 42, au second.

34 On offre à louer pour le 24 juin 1871, le magasin situé au rez-de-chaussée de la maison n° 19, rue de l'Hôpital à Neuchâtel, et un logement au 2me étage de la même maison, comprenant 3 pièces, cuisine et dépendances. S'adr. à P.-H. Guyot, notaire, rue du Môle 1.

35 A louer de suite une petite chambre meublée, Terreaux 5, au 3me.

PENSION

et

Appartements meublés

Faubourg du Crêt 17, au rez-de-chaussée.

DEMANDES A LOUER.

37 On demande à louer pour St-Jean dans le bas de la ville, un magasin pour dépôt de marchandises sèches et non dangereuses. S'adr. au bureau d'avis.

38. On demande pour la St-Georges ou fin d'Avril un logement de 3 pièces et dépendances, pour deux personnes sans enfants S'adr. au bureau d'avis.

39 Une petite famille du Locle aimerait louer, aux environs de la ville, pour St-Jean un appartement de 3 à 4 pièces et dépendances. S'adr. rue du Seyon 3, au 1er, qui indiquera.

OFFRES DE SERVICES.

40. Une jeune Bernoise parlant les deux langues, bien recommandée, ayant l'habitude des enfants, cherche une place de bonne d'enfants, ou pour s'aider dans un ménage. S'adr. au bureau d'avis.

41. Une domestique zuricoise, 25 ans, qui sait bien cuire et coudre, demande une place pour tout faire dans le ménage. — Deux jeunes filles de Zurich, 24 ans, pourvues de certificats, cherchent des places pour faire la cuisine dans de bonnes maisons. S'adr. à Mad. Widmeyer, ruelle des Halles 3.

42. Un Suisse, âgé de 25 ans, qui a été six ans valet de chambre à Paris, désire se replacer comme tel en Suisse ou à l'étranger. Bonnes références, il parle les deux langues. S'adr. à Ulrich Nydegger, à Bevaix.

43. Une jeune fille de 18 ans, parlant les deux langues et sachant bien coudre et repasser, demande une place de femme de chambre ou de bonne. S'adr. chez Louis Gédet, jardinier, à Fahys.

44 Une jeune fille qui ne parle que l'allemand, bien recommandée, aimerait à se placer dès le mois d'avril dans une honnête famille, pour s'aider à tous les travaux du ménage. S'adr. au bureau d'avis

45 Une fille du pays, bonne femme de chambre, âgée de 26 ans, sachant très-bien coudre et repasser, et recommandée par une famille de la ville, désire se placer auprès d'une bonne famille. Une fille forte et robuste âgée de 22 ans, propre et active, désire se placer; elle conviendrait à un grand ménage. S'adr. à Mad. Favarger, rue des Moulins 9, au 3me.

46. Une fille sachant faire un bon ordinaire, cherche une place en ville, pour la St-Georges. Renseignements chez Mad. DuPasquier-Borel, à Wavre, près Cornaux.

47 Une jeune fille, vaudoise, très recommandable, ayant un peu de service, désirerait se placer de suite comme cuisinière S'adr. à Mme Cornaz-DuPasquier, faubourg 28.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

48 On demande, de suite, une jeune fille de 18 à 20 ans, fidèle et laborieuse, pour s'aider à tous les travaux d'un ménage; inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. chez Mad. Schweizer, faubourg de l'Hôpital 44.

49. Un jeune homme actif et intelligent, fort et robuste, trouverait à se placer de suite dans un magasin de la ville, comme domestique. S'adr. au bureau d'avis.

50 On demande, pour la fin de février, une fille robuste parlant le français et sachant faire un ménage. S'adr. à Mad. Louise Perret, au Plan, sur Neuchâtel.

51. Une fille qui connait la cuisine et le service d'une maison, pourrait entrer de suite, chez Mad. Piaget au Château.

52. On demande, pour de suite, une brave fille, propre, pour soigner un petit enfant; elle devra loger chez elle. S'adr. Grand'rue 4, au second.

53. On demande une domestique sachant faire la cuisine et pouvant donner des preuves de moralité. S'adr. au bureau d'avis.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

54 La personne chez laquelle peut se trouver un tonneau de la contenance de 200 à 250 pots, égaré par un tonnelier, marqué au fond **Chânet** en lettres blanches vernies, est priée d'en avertir Mad. Prince, place des Halles, 7, qui dédommagera.

55. Perdu, un carnet marqué Ch. Hormann et Cie, et Auguste Jaques; le rapporter à son adresse, rue de l'Industrie 13, contre récompense.

56. Trouvé entre St-Blaise et Monruz, un sac remoulage, à réclamer chez Rod, à Serrières.

57. Il a été perdu le 21 courant depuis Auvernier et en parcourant la ville, une petite montre en or, à 8 trous en rubis, dont le tour de la boîte est un peu guilloché et renferme un bouquet de pensées.

Prière à la personne qui l'aura trouvée de la faire déposer chez M. Galland, au buffet de la gare d'Auvernier, contre bonne récompense

58 On a oublié chez Landry, coiffeur, un paquet contenant des bougies et un autre contenant un cachenez que l'on peut réclamer.

59. Il a été égaré un parapluie, manche bambou avec flocs, portant à l'intérieur le nom du propriétaire. Prière de le rapporter au Faubourg de l'Hôpital, nº 28.

AVIS DIVERS.

Section fédérale de gymnastique
DE NEUCHATEL.

Assemblée générale, samedi 4 février 1871, à 9 heures du soir, au local, café du Mexique.

Le Comité.

61. L'aubergiste qui a reçu en gage un paletot est prié de le rapporter au bureau de cette feuille

CONFÉRENCE du Cercle des Travailleurs, jeudi 2 février, à 8 heures du soir. **Lecture de l'Avare** de Molière, par M. A. Guebhart, instituteur.

CONFÉRENCE PUBLIQUE pour hommes, Oratoire des Bercles. Lundi 6 février, à 8 h. du soir. M. Paroz, **La famille**.

Crédit foncier neuchâtelois

L'assemblée générale du 2 février 1871, ne pouvant avoir lieu à l'hôtel-de-ville, MM. les actionnaires sont informés qu'elle se tiendra dans la petite salle du bâtiment des Concerts.

LE DIRECTEUR.

Grande brasserie Vuille
Vendredi 3 février
concert donné par
L'ORCHESTRE DE BEAU-RIVAGE
sous la direction de M HEINRICH.
Entrée : 50 cent.
On commencera à 8 heures.
Les programmes seront délivrés à l'entrée.

66. Dans une loterie qui s'est faite jeudi après midi 26 janvier, dans les salons Léopold Robert, un lot gagné par le nº 14 n'a pas été réclamé. S'adr pour l'obtenir chez M. Carbonnier au faubourg.

67. **Une demoiselle** de la Suisse française, connaissant à fond la coupe des robes et confection, cherche une place de première ouvrière dans un magasin. S'adr. sous les initiales P. R. 577, à l'office de publicité de MM. Haasenstein et Vogler, à Zurich. (C 142 Z)

Société des Carabiniers du Vignoble
Assemblée générale

le dimanche 5 février prochain, à 1 heure après-midi, chez le citoyen Dessoulavy, à Auvernier.

Ordre du Jour:

a) Vérification des comptes de l'année 1870
b) Nomination du Comité pour 1871.
c) Propositions diverses.

Tous les carabiniers, ainsi que les jeunes gens qui désirent entrer dans ce corps, sont invités à s'y rencontrer.

Le Comité.

GRANDE BRASSERIE
Mercredi 1er février et jours suivants :
Concerts-spectacles
ACHILLE
avec le concours de
M. CALVAT, chanteur de genre, chantant les créations de Paris
Mlle ELISA, chanteuse légère.
Mlle JOSEPHA, comique excentrique.
M. et Mad. ACHILLE, comiques-opérettes des concerts de Lyon, Genève, etc
Mad. LOUISE, pianiste accompagnateur.

Opérettes et duos comiques et grands duos d'opéras, romances et chansonnettes d'actualités.

Entrée libre la semaine
Le dimanche, 30 centimes d'entrée et pas de quêtes.

70. Deux jeunes commerçants désirant prendre des leçons d'anglais, prient les personnes qui seraient disposées à en donner, de s'adresser par lettres avec les conditions sous chiffre H. E., poste restante, Neuchâtel.

71. A la forge de Serrières, on demande un apprenti, qui serait nourri et logé, et serait payé au bout d'un certain temps. S'adr. à Fréd. Martenet, à Serrières.

Grande Brasserie
Tous les soirs
Continuation des concerts-spectacles
ACHILLE
PROGRAMME VARIÉ

Une famille aux environs de Berthoud (Berne) **désire placer son fils**, âgé de 15 ans, dans une honorable famille de la Suisse française, contre un échange (fille ou garçon.) S'adr sous les initiales N. F. 906, à l'office de publicité de MM. Haasenstein et Vogler, à Bâle, par des lettres affranchies. (H 300).

74 Une très-bonne tailleuse émigrante de Paris désire trouver des journées; elle travaille dans les robes, la lingerie, pour raccommoder et habiller les enfants; elle prendra aussi de l'ouvrage à la maison. S'adr. rue St-Moritz, 1, 3me étage.

Une très-bonne cuisinière, bien recommandée cherche de suite une place. Demander à la même adresse.

75. On recevrait en pension deux enfants en bas âge, qui seraient bien soignés S'adr. à Mélanie Dumont, à Cornaux Très-bonnes références.

Chemin de fer du Jura Industriel

Le Conseil d'administration du Jura-Industriel a fixé le coupon nº 5 échu le 1er février 1871 de l'emprunt national neuchâtelois, à fr. 38»80, comprenant: fr. 2»05 pour intérêts à 5 p. % jusqu'au 1er février 1871, et fr. 36»75 d'amortissement pour solde de l'emprunt.

Le paiement se fera dès le 1er février 1871, contre la remise, tant du coupon échu que des titres et des coupons nº 6 à 9, qui sont désormais sans objet :

A Neuchâtel, à la Caisse des finances de l'Etat.

Au Locle, chez M. Ferd. Richard

A la Chaux-de-Fonds, à la Caisse centrale de la Compagnie.

Les porteurs d'obligations recevront le compte-rendu nº 5 de l'exercice 1870, qui liquide pour solde le montant de l'emprunt national.

Chaux-de-Fonds, le 23 janvier 1871.

La Direction.

77 Un ouvrier boulanger muni de très bons certificats cherche une place S'adr. chez M Schwarz, boulanger, au faub., Neuchâtel

Grande salle des Concerts
Samedi 4 février 1871, à 7 h. et demie du soir.

TROISIÈME CONCERT
donné par la Société de musique

avec le concours de Mlle Franziska BARN première cantatrice du théâtre de Zurich, et de l'orchestre de Beau-Rivage

PROGRAMME :

Première partie.

1. Symphonie pastorale, *a)* Sensations douces en arrivant à la campagne. *b)* Scène près du ruisseau; chant du rossignol, de la caille et du coucou *Beethoven.*
2. Récitatif et air d'Obéron, chanté par Mlle Barn, avec accompagnement d'orchestre. *C. M. de Weber.*
3. *a)* Sérénade *Grüzmacher.*
   b) Mazurka *Goltermann.*
   pour violoncelle, exécutés par M. Marbeth.
4. Andante et valse, chantés par Mlle Barn, avec accompagnement d'orchestre, *Bériot.*

Deuxième partie.

5. Suite de la Symphonie, *c)* réunion joyeuse des villageois, *d)* éclairs, orage, *e)* chant des bergers, sentiment de joie et de reconnaissance. *Beethoven.*
6. Lieder *a)* In der Fremde, *Taubert,*
   b) Ungeduld. *Schubert.*
7. Allegro et Scherzo du Quintette pour piano, deux violons, alto et violoncelle. *Schumann.*
8. Ouverture du Freyschütz pour orchestre. *C. M. de Weber.*

Les cartes d'entrée seront remises à MM. les actionnaires comme précédemment, le vendredi 3 février, de 11 heures à midi, dans la petite salle.

Le solde sera déposé le même jour à la disposition du public, chez Mesd. Lehmann, jusqu'au samedi soir, et au bureau de la salle à l'ouverture des portes

Aujourd'hui mercredi, à la réunion de la chapelle des Terreaux, à 8 heures du soir, M. le pasteur Wittnauer parlera de **l'évangélisation des prisonniers français en Allemagne.**

AVIS

Le Conseil communal de la ville de **Fribourg** (Suisse) a l'honneur d'informer le public et spécialement les marchands forains, qu'à l'avenir, et déjà en 1871, **la durée de chacune des sept foires** qui se tiennent dans cette ville, est **réduite à trois jours**, savoir le lundi, le mardi et le mercredi.

Fribourg, le 23 janvier 1871.

Par ordre
Le Secrétariat de ville.

Conférence au Cercle libéral
Mercredi 1er février 1871, à 8 h. du soir:
Toujours la guerre !
par M. Georges BERTHOUD

Théâtre de Neuchâtel.
Direction de M FERDINAND LEJEUNE.
Jeudi 2 février 1871
Représentation extraordinaire au bénéfice de Mlle Clarisse NOEL
LE
MARQUIS de VILLEMER
comédie en 4 actes, par George Sand.
A la Bastille
vaudeville en 1 acte.
On commencera à 7½ h précises.

Avis aux promeneurs

Au restaurant de la Chaumière, au Mail, on trouvera du poisson frit tous les jours, à 60 centimes la ration.

Maison d'Entrepôts et de Prêts

Les personnes qui ont mis des objets en gage dans cet établissement et dont le terme est échu, sont averties de les retirer jusqu'au 10 février prochain, faute de quoi ils seront vendus par voie judiciaire

R. LEMP, rue Purry, 4.

Leçons de dessin
et de peinture à l'huile.

M Edouard Guillaume, peintre, faubourg du Lac 21, aurait encore quelques heures à consacrer à de nouveaux élèves. S'adr. chez lui, tous les jours, de 8 h. à midi.

86. On désire placer en change, en ville ou dans la campagne, une jeune fille de 16 ans, pour apprendre le français, contre une autre jeune fille qui voudrait apprendre l'allemand. S'adr. à Mad. Spichiger, rue du Neubourg, nº 20, au second.

87. Mademoiselle M. Perret, pouvant encore disposer de quelques heures, se recommande pour donner des leçons d'allemand, (grammaire et conversation). S'adr. chez Mad. Carbonnier, faubourg de l'Hôpital 22.

Mademoiselle Louise Dubois, habitant maintenant Sablons 5, se recommande aux fabricants d'horlogerie en ville, pour les arrondissages et rhabillages de roues. On peut compter sur un travail soigné.

Rodolphe Gallmann annonce à l'honorable public, qu'il continue toujours à laver et teindre les chapeaux de feutre et de paille, ainsi que les transformations de chapeaux de soie en général. Il se recommande pour tout ce qui concerne son état, promettant un ouvrage soigné et prompt. Son atelier est vis-à-vis de l'Hôpital nº 5.

— Dans un moment où les nouveautés musicales sont si rares, nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur signalant le **charmant album de chant** que la maison **Golaz-Kaiser**, Cité, 15, à **Genève** a publié à l'occasion du nouvel-an **(Voir aux annonces)** et qui a été accueilli avec l'empressement le plus flatteur par le public dilettante.

Cet album contient six mélodies parmi lesquelles figurent plusieurs **poésies inédites** de M. le **pasteur Louis Tournier** dont les créations se prêtent si bien à l'interprétation musicale.

Le Chant du berceau, *Avril revient ! Au Coin du feu*, sont autant de mélodies où brillent la grâce et le naturel du poète genevois.

Inconstance (valse chantée) est un morceau brillant et d'un grand effet par sa coupe gracieuse et son rythme entraînant *Le lendemain* est une mélodie pleine de distinction et de sentiment.

Enfin l'*Eventail de ma tante Aurore* est, comme paroles et comme musique, une de ces inspirations heureuses destinées à plaire à chacun, et qui, nous le croyons, ne sera pas la moins remarquée de ces six compositions.

La musique est d'un compositeur de talent, M. Henri Giroud, déjà connu par plusieurs compositions de mérite, dont il a été rendu compte avec éloges.

Dans son nouvel album, M. Giroud a su adapter aux paroles une musique élégante quoique simple et facile, et surtout si parfaitement appropriée à chaque pièce, qu'elle assure un succès réel et légitime à cette publication.

Correspondance.

Monsieur le rédacteur,

Veuillez avoir la bonté de m'accorder une petite place dans les colonnes de votre journal, pour éveiller l'attention de l'autorité compétente sur les inconvénients et les désagréments qui résultent pour le public en général, et particulièrement pour les propriétaires et les locataires des maisons, du nombre toujours croissant des pigeons domestiques que l'on rencontre en foule dans tous les quartiers de la ville. Nous pourrions citer en effet plusieurs maisons que ces volatiles ont adoptées de préférence, comme point de stationnement journalier, et qui sont dans un état de saleté fort peu agréable aux personnes qui les habitent. Nous en connaissons dont on est heureux d'avoir passé le seuil sans trouver sur son habit quelque galon d'un grade non encore qualifié. Il y a encore certains magasins devant lesquels on ne stationne pas quelques minutes, sans avoir à enlever plus tard et avec assez de mauvaise humeur, quelque ornement de même nature. On nous a même cité des personnes du sexe dont, soit un chapeau, soit un manteau de prix, ont été à peu près perdus par la même cause que nous signalons.

Un article du règlement de police défend à toute personne de rien jeter par les fenêtres qui puisse salir ou blesser les passants; sera-t-il donc permis aux propriétaires de pigeonniers d'exposer chacun à recevoir impunément des ordures, moyennant qu'elles passent par le canal intestinal de leurs pigeons? Il n'est pas permis, à ce que nous croyons, de laisser circuler dans les rues ni poules, ni canards, ni oies, etc., qui ne sont pas aussi incommodes sous ce rapport que les pigeons.

Nous concluons en demandant que les pigeonniers soient clos, et que les pigeons vagabonds soient détruits; ils seront moins à plaindre que ceux que l'on voit, faute d'un lieu où placer leur nid, réduits à déposer leurs œufs, et à les couver jusque dans l'eau courante des cheneaux des toits, exposés à la rigueur du temps, et à devenir les victimes de quelque chat ou de quelque oiseau de proie.

Un abonné.

COMPTE-RENDU du Collége des Anciens de la paroisse française de Neuchâtel pour l'année 1870.

Les recettes se sont élevées à		fr. 12367»45
Produit des sachets,	fr. 9545»03	
» des troncs,	» 366»19	
Legs	» 2020»—	
Dons	» 320»18	
Intérêts du compte courant,	» 116»05	
	fr. 12367»45	
Les dépenses ont été de		fr. 18270»82
Distributions sous formes diverses,	fr. 13519»67	
Distribué spécialement par MM. les pasteurs,	» 1936»95	
Médicaments,	» 2699»20	
Frais divers, impres. de bons, etc.	» 115»—	
	fr. 18270»82	
Il y a donc eu un excédant de dépenses de		fr. 5903»37
lequel a dû être prélevé sur le reliquat de 1869 qui s'élevait à		fr. 6780»28
ensorte que le solde en caisse au 31 décembre 1870 n'est que de		fr. 876»91

On voit par le compte ci-dessus, que les souffrances causées par l'état de guerre et par un hiver rigoureux, ne nous ont pas épargnés, et que notre caisse a besoin d'être largement alimentée, afin de pouvoir subvenir à ce que l'on réclame d'elle. La faible somme qui représente le reliquat de l'exercice que nous venons de clôre est tellement insuffisante que le collége des Anciens a trouvé qu'en présence des demandes nombreuses et pressantes auxquelles il sera appelé à satisfaire d'ici au printemps, il ne pouvait attendre jusqu'à Pâques pour faire à la paroisse un appel extraordinaire. Celle-ci sera donc, au premier jour (1), invitée du haut de la chaire à donner POUR NOS PAUVRES. dans une plus large mesure que cela n'a été le cas jusqu'ici.

Neuchâtel, 28 janv. 1871.

Pour le collége des Anciens,
Le président, Louis NAGEL, pasteur.
Le secrétaire, Jean de MERVEILLEUX.

(1) Cette invitation a eu lieu, et la collecte fixée au dimanche 5 février prochain, à l'issue des deux services du matin

VARIÉTÉS.

PARIS A TABLE

Charles Monselet, un gourmet et l'une des meilleures plumes de Paris en matière culinaire, a publié dans le *Monde illustré*, un article plein d'humour, qui prouve que les Parisiens, au milieu de leurs souffrances, savent encore plaisanter. Il mérite d'être reproduit:

« Triste table, bien chétive, bien maigre. Un carême inattendu, qui creusera d'amers souvenirs dans l'estomac des contemporains. Pourtant c'est une page de notre histoire, et je suis, peut-être plus qu'un autre, autorisé à écrire quelques lignes de cette page. J'expie aujourd'hui cruellement mon amour de la bonne chère.

» Je suis puni où j'ai péché, hélas! O bisques odorantes, poissons orgueilleux, gibiers parfumés, végétaux délicats, volailles rebondies, se peut-il que vous ayez si vite disparu! Depuis huit jours, je me nourris des produits les plus singuliers; je n'en suis plus même au cheval; l'âne lui a succédé. Aliboron a remplacé Cocotte. Je mange des choses invraisemblables, accommodées à des résidus qui n'ont de nom dans aucune Cuisinière bourgeoise.

» Etes-vous assez vengés de mes dédains d'autrefois, modestes lapins domestiques! Et vous, humbles veaux de barrière, que ne donnerais-je pas aujourd'hui pour un de ces bons petits plats « canailles » que mon sarcasme n'a pas toujours épargnés! Mirotons, blanquettes, foies à la bourgeoise, il est trop tard! Mot éternel des révolutions!

» Vous souvient-il d'une scène de *l'Auberge des Adrets* où Robert Macaire et Bertrand consultent le garçon Pierre sur ce qu'il peut leur donner pour déjeûner: Pierre leur propose successivement et complaisamment omelettes, côtelettes, rognons, etc. Après l'avoir écouté avec une attention grave, Robert Macaire finit par lui dire: « Eh bien, donnez-nous pour deux sous de fromage de Gruyère.»

» Toute la salle éclatait de rire à cette chute imprévue, car le fromage de Gruyère était alors le dernier mot de la modestie et le premier de l'indigence.

» Que les temps sont changés! Aujourd'hui, Robert Macaire semblerait un présomptueux nabab. Je viens de rencontrer un prestidigitateur fort connu. — Faites-moi un de vos tours les plus vulgaires, lui ai-je dit. — Volontiers; lequel? — Une omelette dans un chapeau. Mon prestidigitateur s'enfuit sans me répondre. Ainsi, voilà où nous en sommes arrivés, à considérer un œuf comme une curiosité, et à nous rappeler ce qu'était autrefois une sardine. Le homard est devenu une bête fabuleuse comme celle de l'Apocalyse ou comme les grands animaux qui surmontent la tour Saint-Jacques. Un boudin passe à l'objet d'art. Quelques bourgeois se sont décidés, après de longs et douloureux combats intérieurs, à manger leurs perruches d'Australie, à mettre leurs serins en brochette, leurs poissons rouges en friture et à recouvrir leurs écureuils d'une bande de tard.

» Dures extrémités! Puis est venue l'heure des ménageries et du Jardin des Plantes.

» A ce moment-là, s'il faut tout dire, mon estomac a éprouvé quelques agréables surprises; j'ai mangé du kanguroo chez Bignon, de la chèvre du Thibet chez Brébant, du renne chez Dinochau. Arsène Houssaye m'a convié à partager un morceau de jaguar. — Viens t'asseoir avec nous dimanche devant un filet de zèbre, m'a écrit Seligman. Fantaisies exceptionnelles! Bonnes fortunes d'un jour. Cuisine abordable seulement aux naturalistes et aux potentats! Cela a trop peu de durée.

» Je suis retranché de cet ordre supérieur dans les basses régions des plus abominables fricots; hier soir, dînant avec un de mes amis, je m'exerçais sur un morceau de mulet. Passe encore pour le mulet, murmurais-je en soupirant; mais qu'est-ce qu'on aura après? — Bah! s'écria mon ami, un des plus optimistes qui soient, vous ferez comme tout le monde, vous mangerez du chat et du rat.

» J'ai de la méfiance! — Pourquoi cela? réplique mon ami; des préjugés, des scrupules. Raisonnez donc un peu. Le chat, si séduisant d'aspect et de manières, n'a pas besoin d'être défendu, il se défend tout seul, au dire de certains hôteliers. Est-il plus difficile de démontrer l'excellence du rat? Le rat est trouvé malpropre par des gens qui estiment le porc et le sanglier comme viandes salutaires. Où la délicatesse va-t-elle se nicher? Pauvres rats, vous si gentils, si dodos, si craintifs et si valeureux par intervalle (car les rats se révoltent contre les hommes); vous à qui l'on a si pittoresquement et si justement assimilé les coquettes petites figurantes du corps de ballet de l'Opéra; comme on vous a longtemps ignorés, et surtout comme on vous a calomniés! Heureusement que vous voilà mis en lumière, gnomes familiers des souterrains.

» Je n'avais pas interrompu mon ami dans sa tirade. Cependant, je hôchais la tête.

» Il reprit. A Bordeaux, les tonneliers du quai des Chartrons se repaissent avec délices des rats qu'ils attrapent dans les celliers ou chais, pour me servir de l'expression locale; ils dépouillent ces rats, ordinairement très gros, les fendent en deux et les servent sur le gril, assaisonnés avec des herbages, du sel et une forte pincée de poivre. J'en ai goûté maintes fois; ce n'est pas seulement bon, c'est succulent, c'est excellent.

» Je souris d'un air de doute. Allons, dis-je, va pour le chat... et pour le rat; mais après? — Après il y a le chien. — Jamais! fis-je avec un geste de dégoût. — Ne répondez de rien. — Nous restâmes un moment silencieux. Malheureux Paris! dis-je au moment de notre séparation; et cependant, le soir même, je faisais un rêve splendide. Je me voyais placé au sommet d'une importante colline: autour de moi se groupaient les masses considérables qui avaient servi à ma nutrition depuis l'âge d'appétit. Les célèbres nomenclateurs, Homère et le Tasse, auraient reculé devant cette nomenclature énorme d'animaux et de végétaux. Là, dans ma prairie, paissaient et broutaient librement les bœufs, les veaux et les moutons que j'avais mangés.

» Du milieu des blés innombrables qui avaient servi à faire mon pain, s'envolaient des milliers d'allouettes, de cailles, de perdreaux qui avaient alimenté mon bel âge. Les arbres ployaient sous les fruits qui avaient crié sous ma dent friande. Au bas de cette colline, je voyais couler une rivière composée de tout le vin que j'avais bu: elle se subdivisait en une infinité de bras de liqueurs et de thé. Dans cette rivière nageaient les poissons dont j'avais fait mes délices; sur le bord se pavanaient les canards, les coqs, les poulardes sur lesquels j'avais autorisé de sanglantes dragonnades.

» Une importante fortification serpentait autour de cette colline; elle était formée d'une triple rangée de fromages, de puddings et de tartres sur deux couches de melons; de distance en distance pointaient comme une batterie de tonneaux de riz, de piment et de poivre. Un coup de canon, tiré du Mont-Valérien, me réveilla subitement et fit voler mon rêve en éclats. »

Nouvelles.

Berne, 30 janvier. — Samedi soir on a été avisé à Berne que tout le 24e corps de l'armée française se retirait sur Lyon par Pontarlier, et que toute l'armée française devait suivre.

La légation de France à Berne a demandé l'autorisation de faire transiter les malades et blessés de Pontarlier par la Suisse sur la France.

Le Conseil fédéral a accordé cette demande sous réserve de mesures de précautions.

C'est ensuite de cet arrangement que notre ville reçoit de forts passages des invalides des troupes françaises, sur lesquels nous donnons plus loin quelques détails sous la rubrique Neuchâtel.

L'armistice conclu à Versailles le 28 janvier ne s'étendait pas à Belfort et à l'armée de Bourbaki. Cette dernière, poursuivie de près par les Allemands, paraît être, en partie du moins, enveloppée et cernée à Pontarlier; si nous sommes bien renseignés, le général français parlementait hier avec les autorités suisses sur l'entrée et le désarmement de tout son corps sur notre territoire.

Aux environs de Pontarlier il y a eu ces jours-ci quelques engagements. Hier des batteries allemandes et françaises étaient en présence dans les environs de cette ville, dont la plupart des habitants avaient pris la fuite.

Berlin, 29 janvier (officiel). — Télégramme de l'empereur à l'impératrice. — Versailles, 29 janvier. Hier au soir, un armistice de trois semaines a été signé. La ligne et la garde mobile, prisonnières de guerre, sont internées dans Paris. La garde nationale sédentaire est chargée de maintenir l'ordre. Nous occupons tous les forts. Paris reste cerné, mais pourra se ravitailler lorsque les armes seront livrées. Une constituante se réunira à Bordeaux dans quinze jours. Les armées en rase campagne conservent respectivement les parties du pays qu'elles occupent, avec une zône neutre entre elles. Voilà la première récompense du patriotisme, du courage et des lourds sacrifices du peuple allemand. Je remercie Dieu pour cette nouvelle grâce: puisse la paix bientôt suivre. GUILLAUME.

Bordeaux, 29 janvier. — Le gouvernement a porté à la connaissance des préfets et des généraux la dépêche suivante de Favre:

Nous signons aujourd'hui 28 un traité avec M de Bismark; un armistice de 21 jours est convenu; une assemblée constituante convoquée à Bordeaux pour le 15 février. Faites connaître cette nouvelle à la France; faites exécuter l'armistice et convoquez les électeurs pour le 8 février. Un membre du gouvernement va partir pour Bordeaux.

Bordeaux, 29 janvier. — Le général Clinchant est nommé commandant en chef de la première armée, en remplacement de Bourbaki qui l'avait lui-même désigné pour son successeur éventuel et qui se trouve, par suite d'un malheureux accident, hors d'état de continuer son service actif. — Le général Bourbaki est dangereusement malade par suite d'une grave blessure qu'il s'est faite.

NEUCHATEL. — Le général Herzog a transféré son quartier général de Delémont à Neuchâtel. Dimanche à 4 heures il a passé à notre gare se rendant aux Verrières, d'où il est revenu lundi soir. Le grand état-major est composé de 25 officiers et d'une dixaine de guides. Les bureaux sont à l'hôtel de ville.

La municipalité de Neuchâtel a expédié dimanche 50 quintaux de pain et 28 quintaux de viande pour les troupes suisses à la frontière. De son côté, le comité de la Société internationale de secours est parti avec un wagon rempli de divers objets pour les blessés français arrivés à Pontarlier.

— Lundi à midi, est arrivé de Pontarlier à Neuchâtel un convoi de 400 blessés, malades ou invalides de l'armée de Bourbaki, évacués sur la Savoie. Notre population, avertie par un roulement de tambour, s'est portée en masse à la gare, avec un empressement digne d'éloges, pour leur distribuer des vivres et réconfortants chauds dont ils avaient grand besoin. Les secours ont été si abondants, qu'on a pu en réserver une bonne partie pour un convoi subséquent.

Un nouveau convoi de 400 écloppés, parmi lesquels beaucoup d'officiers, est arrivé vers cinq heures. Ils ont été conduits au Temple du Bas, chauffé pour les recevoir, et où ils ont été pansés et nourris par les soins du comité international de secours et par notre charitable population.

— Hier soir un second convoi de 2 à 300 soldats français malades ou blessés est arrivé à Neuchâtel; il a été logé au Temple du bas, et a reçu de la population tous les secours nécessaires.

Cette nuit, à deux heures, un nouveau convoi de 7 à 800 de ces mêmes soldats éclopés ou blessés, zouaves, turcos, infanterie, etc., est encore arrivé dans nos murs. Ils ont aussi trouvé place dans le temple, et un appel, fait ce matin à 8 heures à la population, a fait affluer en abondance, non seulement des vivres, mais des objets de vêtements dont ils avaient grand besoin.

— Le laboratoire de chimie de Neuchâtel vient de recevoir de M. Adrien Stoll, sous-intendant des poudres, deux tableaux représentant la fabrication des amorces fulminantes pour les canons, et des cartouches pour les fusils à percussion. Ces deux tableaux intéressants surtout pour des militaires, donnent une idée aussi nette que complète, de la rapidité avec laquelle se font ces engins de destruction, et de la perfection de leur agencement. S.

Dernières nouvelles.

Arbois, 30 janvier. (Officiel). — La 14me division (armée de Manteuffel) a atteint hier après-midi l'armée française en retraite à un mille à l'ouest de Pontarlier. Les villages de Sombacourt et de Chaffois ont été pris d'assaut. Nous avons fait 3000 prisonniers et pris 6 canons.

Londres, 31 janvier. — On mande de Versailles le 30, que la détresse à Paris est très-grande. L'arrivée des moyens de subsistance est rendue très-difficile par suite de la destruction des ponts que les Français ont fait sauter pendant la guerre. Pour le moment, c'est l'armée allemande qui fournit, de ses propres approvisionnements, le plus nécessaire à l'alimentation de la ville.

— Au moment de mettre sous presse, on nous dit que, suivant une dépêche du général Herzog, 60,000 hommes de l'armée française entrent en Suisse aujourd'hui.

Réunion commerciale. *Neuchâtel, 1 févr. 1871.*

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise,	. . .	. . .	580
Comptr d'Escompte du Val-de-Travers,	. . .	. . .	275
Crédit foncier neuchâtelois	. . .	550	580
Franco-Suisse (actions)	. . .	40	60
Société de construction	. . .	. . .	75
Hôtel Bellevue	. . .	515	. . .
Actions immeuble Chatoney	. . .	. . .	580
Gaz de Neuchâtel,	. . .	. . .	7000
Banque du Locle,	. . .	1050	. . .
Fabrique de télégraphes électriques	. . .	. . .	460
Hôtel de Chaumont	. . .	. . .	400
Société des Eaux	. . .	375	400
Matériaux de construction	. . .	. . .	450
Actions de la Neuchâteloise.	. . .	. . .	1100
Franco-Suisse, oblig., 5 % Jouissance	. . .	265	270
Obligations du Crédit foncier, 4 1/2 %	. . .	. . .	100»50
Etat de Neuchâtel 4 %	. . .	. . .	500
Locle-Chaux-de-Fonds, 4 1/2 %	. . .	. . .	97
Obligations municip. 4 1/2 %	. . .	100	. . .
Lots municipaux	. . .	12	14
Salle des Concerts	. . .	. . .	. . .